

Paris, le 16 mars 2021

Monsieur le Premier ministre
Jean CASTEX
57, rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Premier ministre,

Nous nous permettons de vous écrire à la suite des annonces que vous avez faites lors du dernier comité interministériel des villes (CIV) le 29 janvier dernier, à Grigny.

Si les maires et présidents de communautés et métropoles se sont largement félicités de l'abondement du budget de l'ANRU à hauteur de 2 milliards ainsi que des moyens supplémentaires pour les cités éducatives, les cités de l'emploi, les politiques de tranquillité publique, les maisons de santé ou les équipements sportifs dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), il n'en reste pas moins qu'il est difficile d'identifier à ce jour la façon dont ces crédits vont atterrir sur le terrain.

Les territoires urbains doivent, en effet, pouvoir bénéficier au premier rang de ces crédits et intégrer un volet cohésion urbaine et sociale au sein des futurs contrats de relance et de transition écologique (CRTE) qu'ils piloteront. Vous le savez, les villes, communautés et métropoles sont prêtes à prendre dans la relance toutes leurs responsabilités au titre de leurs compétences en matière d'éducation, d'habitat, d'emploi et d'insertion, de développement économique, de cohésion sociale ou de mobilités. Sans elles, l'Etat ne pourra décliner des politiques transversales et intégrées d'inclusion à la bonne échelle, celle des solutions et des solidarités nouvelles, au service d'actions différenciées et augmentées.

Aussi **nous réitérons notre demande à ce qu'un comité de suivi soit installé au plus vite auprès de vos équipes**, afin de vérifier que les moyens du CIV et de France relance bénéficient à leurs destinataires, en lien avec les projets de territoires élaborés pour cette mandature.

Nous sommes, par ailleurs, particulièrement préoccupés par le fait que les investissements des territoires urbains profitent encore trop peu des enveloppes de la DSIL. Nous attirons à nouveau votre attention sur la situation financière de nos collectivités qui sont très faiblement compensées des exonérations de taxe foncière sur la propriété bâtie (TFPB) décidées par l'Etat pour les bailleurs sociaux installés dans les QPV. De même, nous serons vigilants à ce que l'Etat assure aux villes et intercommunalités une compensation intégrale et sur la durée de la taxe d'habitation, afin de conforter la construction de logements, notamment sociaux.

Dans cette période particulière, nous restons mobilisés pour co-construire avec l'Etat des réponses appropriées aux besoins de nos populations les plus fragiles, particulièrement impactées par les conséquences de la crise sanitaire et économique.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Johanna ROLLAND
Maire de Nantes
Présidente de Nantes Métropole
Présidente de France urbaine



Thierry FALCONNET
Maire de Chenôve
Président de Ville & banlieue



